

## Exemple de compte-rendu de groupage

 **Laboratoire de Biologie Médicale Alsace de l'ES Grand Est**  
Association COPAC Examen Médical n° 93 171, liste des sites et portés disponibles sur [www.efs.fr](http://www.efs.fr)  
Biologiste responsable : Dr Arnaud DUPUIS  
Site d'immunohématologie érythrocytaire - STRASBOURG-SPIELMANN  
30, Rue Spielmann - 67065 STRASBOURG - Tél : 03 88 21 25 04 - Fax : 03 88 21 25 43  
Biologiste responsable du site : Dr Arnaud DUPUIS

Numéro individu EFS : \_\_\_\_\_  
Nom de naissance : \_\_\_\_\_  
Nom d'usage : \_\_\_\_\_  
Prénoms (Dact) : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Numéro d'admission : \_\_\_\_\_

Demande : \_\_\_\_\_  
Prescrit par : \_\_\_\_\_

**COMPTE RENDU DES RESULTATS D'EXAMENS D'IMMUNO HEMATOLOGIE ERYTHROCYTAIRE - DUPLICATA**

Prélèvement de Tube de sang n° 280321 du 28/12/21 à 00:10  
Groupe ABO-RHISABO D : B RH+1 (Positif)  
Interprétation par technique automatisée recadrée sur Elixos Celltek  
Résultat antérieur du 19/12/21 B RH+1 (Positif)  
Phénotype RH-KELLRH-Kell : RH:2,-3,4,5; KEL:1-1 (C+ E- c+ e+ K-)   
Interprétation par technique automatisée recadrée sur Elixos Celltek  
Résultat antérieur du 19/12/21 RH:2,-3,4,5; KEL:1-1 (C+ E- c+ e+ K-)

Protocoles transfusionnels : /

Compte rendu définitif, résultats validés et interprétés par Dr

 → **Chaque élément de l'identité apparaissant en clair sur le compte-rendu doit pouvoir être identifié sans ambiguïté.**

Les informations contenues dans ce document sont confidentielles et destinées à un usage professionnel. Merci de vous connecter et vous inscrire sur le site [www.efs.fr](http://www.efs.fr) pour accéder à ce service.  
Ce résultat est communiqué en conformité avec les obligations de confidentialité.  
Tous les examens sont réalisés dans la limite d'actualité de laboratoire.

## /// CELLULE REGIONALE HEMOVIGILANCE—DQPI

### Dr Monique CARLIER

Coordonnateur Régional Hémovigilance et Sécurité Transfusionnelle  
Direction de la Qualité, de la Performance et de l'Innovation  
Cellule Régionale d'Hémovigilance  
Tél : 03.26.69.05.72 / 06.99.28.93.85  
[grand-est.ars.sante.fr](http://grand-est.ars.sante.fr)

### Marie BABILLOTTE

Gestionnaire Administratif  
Direction de la Qualité, de la Performance et de l'Innovation  
Cellule Régionale d'Hémovigilance  
Tél : 03.88.88.93.85 / 06.79.93.33.12  
[grand-est.ars.sante.fr](http://grand-est.ars.sante.fr)

### Béatrice BOREL

Gestionnaire Administratif  
Direction de la Qualité, de la Performance et de l'Innovation  
Cellule Régionale d'Hémovigilance  
Tél : 03.83.39.28.96 / 07.64.49.83.71  
[grand-est.ars.sante.fr](http://grand-est.ars.sante.fr)

## CRITERES DE CONFORMITE DES ELEMENTS DEVANT FIGURER SUR LES DOCUMENTS DE PHENOTYPAGE ERYTHROCYTAIRE

## Textes réglementaires

- Arrêté du 15 mai 2018 fixant les conditions de réalisation des examens de biologie médicale d'immunohématologie érythrocytaire
- Arrêté du 27 mai 2021 portant approbation des modifications apportées au référentiel « Identifiant national de santé »
- Code de la Santé Publique :
  - Art R 6211-3
  - Art R 6222-3

### Sources :

- EFS
- LEGIFRANCE

### /// ARS Grand Est

Siège régional : 3 boulevard Joffre - CS 80071  
54036 Nancy Cedex  
Standard régional : 03 83 39 30 30

[www.grand-est.ars.sante.fr](http://www.grand-est.ars.sante.fr)





## Pré-requis

Aucune mention ou modification manuscrite n'est autorisée, aucune vignette ou étiquette autocollante ajoutée.



## Compte-rendu d'analyses biologiques

- Nom ou raison sociale du laboratoire
- Nom du biologiste responsable du LBM et, le cas échéant, le nom des biologistes co-responsables.
- Numéro d'accréditation
- Adresse du site concerné par la réalisation des analyses

## Identification du patient

Qualifier l'identité INS dès que possible, dans le respect des procédures d'identitovigilance (RNIV).

L'identité doit apparaître en clair et sous forme de datamatrix si l'INS est qualifiée, avec les données suivantes (les documents plus anciens doivent au moins présenter les données marquées \*) :

- Nom de naissance \*
- 1er prénom de naissance \*
- Liste des prénoms de naissance
- Date de naissance \*
- Sexe \*
- Lieu de naissance
- Matricule INS qualifié, et sa nature (NIR ou NIA)

Il est recommandé d'ajouter le nom utilisé, le prénom utilisé et l'identifiant local de référence (exemple : IPP).

Chaque trait d'identité doit être facilement reconnu, sans risque d'équivoque.

Si le nom utilisé ou le prénom utilisé n'apparaissent pas sur un des documents fournis, ou s'ils sont différents, cela n'est pas bloquant, mais une enquête doit être effectuée auprès du service pour lever le doute sur une collision.

Des informations sur l'INS peuvent être consultées sur le site web de l'ANS : [Référentiel INS](#)



## Résultats IH

- 2 déterminations clairement identifiées avec leur date de réalisation
- 1 résultat ABO RH-KEL « complet » pour chaque détermination
- Double nomenclature (internationale et standard) pour RH-KEL1 et vérifier la concordance entre les 2 nomenclatures
- Numéro de demande ou de prélèvement
- Date et heure du prélèvement
- les 2 déterminations peuvent être sur le même compte-rendu (la date de l'antériorité doit être précisée) ou sur 2 compte-rendus différents (1 par détermination)



## Validation biologique

- Nom et prénom du biologiste (en toutes lettres)

## Antériorité RAI

- Antériorité RAI positive avec spécificité de l'allo-AC

Pour mémoire (Art D 6211-3 du CSP), la communication du compte rendu au prescripteur s'effectue par la voie électronique.